

Les Conseils de CREDIXIA pour éviter un refus de prêt

Conseil n°1. Attention à la tenue de compte

Veillez à ce que les comptes soient en ordre, pas de découvert durant les trois mois, voir les six mois avant une demande de prêt à la banque. Dans le cas d'un petit écart dans le budget, il vaut mieux décaler la demande de prêt au mois suivant afin de montrer à la banque une image positive, celle d'un emprunteur sérieux, qui saura tenir son budget et rembourser son prêt en temps et en heure.

Conseil n°2. La règle des 33% d'endettement

Cette règle varie selon les banques, mais en générale, il ne faut pas dépasser un tiers des revenus nets mensuels pour le remboursement d'un prêt. Si vous avez des crédits en cours lors d'une demande de prêt immobilier, la banque sera susceptible de refuser votre demande. Si l'emprunteur a la possibilité de les rembourser en amont, c'est mieux ! Parfois la localisation ou l'état général du bien immobilier peuvent jouer un rôle dans la décision de la banque. Pour sécuriser un achat, il est nécessaire de faire évaluer sa capacité d'emprunt auprès d'une banque ou d'un courtier avant de signer un compromis de vente.

Conseil n°3. Un bon apport

Dans l'idéal, il est préférable d'avoir un apport personnel correspondant à 10% de la somme empruntée. Cet apport personnel sert à payer les frais de notaire, les frais de garantie et les frais de dossier (ici, offerts par CREDIXIA). Avoir un apport facilite grandement la demande de prêt. Cependant, il y a toujours la possibilité de faire un prêt à 110%, c'est-à-dire que la banque finance les 10% que l'emprunteur ne possède pas en plus des 100% du prêt. Toutefois, de moins en moins de banques proposent ce type de crédit immobilier. Et, en général, le taux est bien plus élevé qu'un prêt classique.

Conseil n°4. Avoir un emploi stable

Avoir un emploi stable est un facteur déterminant pour l'obtention d'un prêt immobilier. Justifier de revenus mensuels réguliers sécurise la banque sur votre capacité de remboursement. Pour les jeunes actifs en début de carrière, il faut insister sur les opportunités professionnelles à venir et les évolutions futures qui impliquent des augmentations de salaire.

Conseil n°5. Faire appel à un courtier

Passer par un courtier en prêt immobilier facilite grandement l'obtention d'un crédit. Le courtier guide l'emprunteur dans sa recherche, l'accompagne dans le montage d'un dossier irréprochable, le conseille sur l'optimisation de son plan de financement et négocie pour lui les meilleures conditions de financement : taux de crédit, délégation d'assurance, choix de la garantie, exonération des frais de dossier bancaire et avec CREDIXIA, 0 € de frais de courtage.

Conclusion : Votre capacité à gérer vos comptes, à épargner et à rembourser favoriseront l'obtention d'un crédit immobilier.

A propos de CREDIXIA – www.credixia.com

Depuis 1999, CREDIXIA conseille les emprunteurs dans la recherche de leurs financements immobiliers. La stratégie de développement basée sur le « tout gratuit » est un concept innovant dans le secteur du courtage en crédits immobiliers. CREDIXIA est indépendant de toutes institutions financières. En tant que membre de l'AFIB, Association Française des Intermédiaires Bancaires, CREDIXIA s'engage à en respecter le code éthique. CREDIXIA propose également des solutions pour les crédits professionnels et les rachats de crédits. Grâce à sa filiale INIXIA, tous les emprunteurs bénéficient d'une assurance de prêt au meilleur rapport qualité-prix.
